

d'un déballage général, d'un magasin en inventaire ou d'une maison en déménagement. Les élèves ont leurs pupitres chargés de livres et de cahiers étalés pêle-mêle, ils ont en mains des objets inutiles pour la leçon qui se donne : règles, couteaux, papier, etc., la classe ressemble à un atelier, c'est du désordre, c'est un manque de discipline. Après le départ des écoliers ce désordre persiste dans une classe indisciplinée, une foule de livres, de cahiers, d'ardoises gisent ça et là sur les tables, les armoires, les tablettes de châssis, à terre on aperçoit les choses les plus invraisemblables, il semble que la classe ait été mise au pillage.

Un professeur de pédagogie insistant sur cette vérité que le plancher d'une classe donne assez exactement la note de la discipline obtenue par le professeur, avait eu l'idée de relever la liste des objets trouvés à terre après une heure et demie de leçons, dans une classe indisciplinée et il assurait y avoir rencontré des échantillons variés de 26 substances différentes. Voici cette nomenclature étrange : 1° papier et carton (en abondance) — 2° bois — 3° fer — 4° pierre — 5° plâtre — 6° pain — 7° queues, noyaux et cœurs de fruits — 8° étoffes — 9° ficelles — 10° morceaux de vitres, miroirs, etc. — 11° cuir — 12° cuivre — 13° sucre — 14° toile cirée — 15° savon — 16° corne (fragment de peigne) — 17° ambre (bout de pipe) — 18° couleurs en pain — 19° os — 20° liège — 21° nacre (débris de bouton) — 22° caoutchouc — 23° osier — 24° porcelaine — 25° terre cuite (fragment de brique) — 26° une queue de lapin.

3° *La soumission.* — La discipline serait, certes, bien imparfaite si les élèves manquaient de soumission aux avertissements du professeur ; mais il faut se faire une juste idée de ce que peut être cette soumission, car il serait injuste et dangereux de demander plus que les enfants ne peuvent donner. L'écolier, même le mieux disposé est léger, il

oublie vite, aussi ce serait s'abuser étrangement que de s'attendre à voir toutes les paroles du maître, tous ses avis suivis sans retour. Nous savons tous qu'il faut répéter et répéter souvent ; mais si nous ne pouvons pas exiger que nos avis une fois donnés ne soient plus oubliés, nous pouvons, du moins, et nous devons exiger qu'ils soient bien reçus et mis en pratique au moment même où nous les donnons, acceptant volontiers de les renouveler aussi souvent que la faiblesse des enfants, sans mauvaise volonté de leur part, nous y obligera, c'est cette soumission à la parole du maître qui est dans l'ordre et qui, par conséquent fait partie de la discipline.

4° *L'observation des règlements.* — Chaque professeur établit dans sa classe des règlements et des usages qui règlent une foule de détails, tels sont par exemple ; la manière déterminée de tenir les cahiers, de corriger les devoirs, de marquer les fautes, de ramasser les copies, de réciter les leçons, de demander ou de prendre la parole, de ranger les objets en usage, etc., etc. Il est évident que l'instituteur établit ces règles et ces usages pour qu'ils soient observés, s'il ne le sont pas il y a désordre, et c'est là encore une atteinte portée à la discipline, atteinte assez fréquente, car bon nombre de professeurs négligent souvent de tenir à ces prescriptions d'ordre qu'ils ont eux-mêmes imposées au début. Je ne parle pas de ceux qui auraient complètement négligé d'établir dans leurs classes des ordonnances de ce genre, il est certain qu'ils ne pourraient prétendre à la discipline la plus élémentaire, surtout si leurs élèves étaient tant soit peu nombreux.

*Discipline morale.* — Il ne faut pas oublier que la discipline n'est pas un but à atteindre comme dernier résultat des efforts de maître, elle n'est qu'un moyen d'obtenir un bien incomparablement plus élevé qu'elle-même : la formation intellectuelle et surtout la formation morale de l'enfant, comme nous